



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0983 du 29/12/2020

Arrêté du 24 décembre 2020

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM
DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques de la Loire.

Date d'application : 15/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM
DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE



ARRÊTÉ

chargeant un administrateur des Finances publiques de l'intérim
de la Direction départementale des Finances publiques de la Loire

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier
des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction
générale des Finances publiques ;

Vu le décret du 15 décembre 2020 portant nomination de M. CESTER en qualité de directeur
régional des Finances publiques de la Réunion.

ARRÊTE :

Article premier

M. Jacques OZIOL, administrateur des Finances publiques affecté à la Direction départementale des
Finances publiques de la Loire, est chargé de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques de
la Loire, en remplacement de M. Joaquin CESTER.

Article 2

Cette mesure prend effet le 15 janvier 2021.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources
humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 24 DÉCEMBRE 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756